

# **POUR UN SOURIRE D'ENFANT**

Association loi 1901 – reconnue de Bienfaisance  
Siège social : 49 Rue Lamartine  
78000 VERSAILLES

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/08/2018

\*\*\*\*\*

Michel LLORENS  
25 Avenue de l'Europe  
92310 SEVRES

*Commissaire aux comptes*

Membre de la Compagnie régionale  
des commissaires aux comptes de Versailles

**POUR UN SOURIRE D'ENFANT**  
Association loi 1901 – reconnue de Bienfaisance  
Siège social : 49 Rue Lamartine  
78000 VERSAILLES

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/08/2018

\*\*\*\*\*

A l'assemblée générale de l'association POUR UN SOURIRE D'ENFANT,

**1. OPINION SANS RÉSERVE**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale le 28 mars 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Pour un Sourire d'Enfant relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**2. FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des

principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. VERIFICATION DU RAPPORT DU TRESORIER**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier relatif à la situation financière et aux comptes annuels.

#### **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueil des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sèvres, le 29 mars 2019



Michel LLORENS  
*Commissaire aux Comptes*

**POUR UN SOURIRE D'ENFANT**

ASSOCIATION 1901  
49 RUE LAMARTINE

78000 VERSAILLES

**Comptes annuels au 31/08/2018**

Siret : 39404412700030

Code APE : 8899B

## Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
<b>Documents de synthèse</b>		
Bilan		4
Compte de résultat		6
<b>Annexe</b>		
Faits caractéristiques	10	10
Principes, règles et méthodes comptables	20	10
Notes sur l'actif		12
Notes sur le passif		15
Notes sur le compte de résultat		18
Autres informations	60	19
<b>Détail des postes</b>		
Actif		24
Passif		27
Compte de résultat		29



**Documents de synthèse**

**BILAN ACTIF**

		Note	Exercice N, clos le :				
			31/08/2018	31/08/2017			
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires		182 043	171 046	10 998	64 479
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	<b>31</b>				
		Constructions		13 607	13 607	0	0
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles		3 215 066	2 929 596	285 470	388 265
		Immobilisations grevées de droit					
		Immobilisations en-cours		25 236		25 236	
		Avances et acomptes		98 198		98 198	13 843
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations			5 126 341	4 101 073	1 025 268
Créances rattachées à des participations				4 718 600	3 763 674	954 926	849 411
T.I.A.P							
Autres titres immobilisés							
Prêts				3 153 391	2 491 487	661 903	628 909
Autres immobilisations financières				2 537		2 537	2 537
<b>Total (I)</b>				<b>16 535 018</b>	<b>13 470 482</b>	<b>3 064 536</b>	<b>2 972 712</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements			27 902		27 902
		En-cours de production de biens et services	<b>32</b>				
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	Avances et acomptes versés	<b>33</b>		8 761		8 761	
	CRÉANCES (3)	Usagers et comptes rattachés		19 198		19 198	32 560
		Comptes affiliés	<b>34</b>				
		Autres créances		528 186	151 846	376 340	453 460
	DIVERS	V.M.P		3 630 456		3 630 456	1 579 181
		Instruments de trésorerie	<b>35</b>				
Disponibilités		9 615 775			9 615 775	9 765 272	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance (3)	<b>36</b>	32 195		32 195	44 716	
	<b>Total (II)</b>			<b>13 862 475</b>	<b>151 846</b>	<b>13 710 628</b>	<b>11 902 734</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	<b>36</b>					
	Primes de remboursement d'obligations (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>			<b>30 397 493</b>	<b>13 622 329</b>	<b>16 775 164</b>	<b>14 875 446</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an			
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre						

**BILAN PASSIF**

		Note	31/08/2018	31/08/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>FONDS PROPRES</b>			
	Fonds associatifs sans droit de reprise			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves		8 550 500	7 646 500
	Report à nouveau		853 724	820 543
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		850 063	1 683 181
	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			
	Fonds associatifs avec droit de reprise	<b>40</b>		
	Apports			
	Legs et donations			
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
	Ecarts de réévaluation			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>Total (I)</b>			<b>10 254 287</b>	<b>10 150 224</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	Sur subventions de fonctionnement	<b>41</b>		
	Sur autres ressources		5 240 365	3 958 849
	<b>Total (II)</b>			<b>5 240 365</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques	<b>42</b>	41 970	
	Provisions pour charges		353 618	
	<b>Total (III)</b>			<b>395 588</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs )			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>43</b>	264 801	165 011
	Dettes fiscales et sociales		53 134	42 688
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		109 060	110 548
Instruments de trésorerie				
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (1)	<b>44</b>		
<b>Total (IV)</b>			<b>426 995</b>	<b>318 247</b>
Ecarts de conversion passif		(V) <b>44</b>	457 929	448 126
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>			<b>16 775 164</b>	<b>14 875 446</b>
Engagements donnés				
<b>Renvois</b>	(1) Dont à plus d'un an			
	Dont à moins d'un an		426 995	318 247
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques			

**COMPTE DE RESULTAT**

				Note	31/08/2018	31/08/2017		
<b>Nombre de mois de la période</b>					12	12		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>		
	Ventes de marchandises		107 801	29 179	136 980	86 707		
	Production vendue	biens	0	106 647	106 647	123 015		
		services						
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)</b>		107 801	135 826	243 627	209 722		
	Production stockée				<b>50</b>			
	Production immobilisée							
	Subventions d'exploitation							
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges							
	Cotisations						200	350
Dons				8 025 865			8 382 904	
Legs et donations								
Autres produits				7 829			13 389	
<b>Total des produits d'exploitation (1) (I)</b>							<b>8 277 521</b>	<b>8 606 364</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						3 700	45 893
	Variation de stock (marchandises)							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							
	Autres achats et charges externes (3)				1 934 695	2 147 400		
	Impôts, taxes et versements assimilés				9 714	6 501		
	Salaires et traitements			<b>51</b>	3 257 748	2 761 207		
	Charges sociales				166 172	78 373		
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				447 228	335 456		
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations							
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				75 416	81 353		
	Dotations aux provisions				9 126			
Autres charges			318 710		291 191			
<b>Total des charges d'exploitation (2) (II)</b>						<b>6 222 507</b>	<b>5 747 374</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					<b>2 055 013</b>	<b>2 858 990</b>		
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>	Excédent attribué ou déficit transféré (III)				<b>52</b>			
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)							
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations				<b>53</b>			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé							
	Autres intérêts et produits assimilés			47 107		28 285		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			3 057				
	Différences positives de change			45 493		4 077		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			49 620					
<b>Total des produits financiers (V)</b>					<b>145 276</b>	<b>32 362</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			<b>54</b>	401 906	382 486		
	Intérêts et charges assimilées				23 703	18 802		
	Différences négatives de change				3 054	41 681		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
<b>Total des charges financières (VI)</b>					<b>428 663</b>	<b>442 969</b>		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					<b>-283 387</b>	<b>-410 607</b>		
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>					<b>1 771 627</b>	<b>2 448 383</b>		

## COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/08/2018	31/08/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		51 897	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	55	8 836	27 230
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		<b>60 733</b>	<b>27 230</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		78 754	276 632
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		353 618	
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>432 372</b>	<b>276 632</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			<b>-371 639</b>	<b>-249 402</b>
(IX)	Impôts sur les bénéfices	58	14 408	
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	59	443 113	897 196
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		978 629	1 412 997
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>			<b>8 926 643</b>	<b>9 563 153</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>			<b>8 076 580</b>	<b>7 879 972</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)</b>			<b>850 063</b>	<b>1 683 181</b>

Renvois	(1)	(2)	(3)		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier			

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats	339 671	253 508
	Prestations en nature	304 445	23 286
	Dons en nature		3 240
	<b>Total</b>	<b>644 116</b>	<b>280 034</b>
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	304 445	26 526
	Personnel Bénévole	339 671	253 508
	<b>Total</b>	<b>644 116</b>	<b>280 034</b>



**Annexe**

## **Note 10 - Faits caractéristiques**

L'exercice comptable d'une durée de 12 mois couvre la période 1<sup>er</sup> septembre 2017 – 31 août 2018.

Il est marqué par :

- La mise en service du bâtiment de l'école de gestion et de vente,
- L'expansion économique du Cambodge qui produit un turnover du personnel et une hausse des salaires,
- La mise en place progressive au Cambodge d'un système de protection sociale qui contribue également à une augmentation du coût du travail,
- Parmi les mesures effectives à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une prime d'ancienneté pour une présence de plus de 6 mois dans l'entreprise, qui rétroagit au profit du personnel présentant une ancienneté à cette date ce qui a conduit à constituer une provision à ce titre au 31/08/2018 (provision pour charge de 353 618 € constatée au niveau du résultat exceptionnel),
- Un recul, attendu, des recettes de l'exercice après l'augmentation exceptionnelle constatée sur l'exercice précédent due à la sortie du film "Les Pépites",
- Une remontée significative du nombre d'enfants dans les programmes de l'association.

## **Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables**

### **Généralités sur les règles comptables**

#### **OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION**

POUR UN SOURIRE D'ENFANT (PSE) est une association loi de 1901, reconnue de bienfaisance.

Ses « fondateurs » sont Christian et Marie-France des Pallières.

PSE s'est fixée pour objectif de défendre les droits élémentaires des enfants dans le monde.

Depuis 20 ans, elle vient en aide aux enfants les plus pauvres du Cambodge où M et Mme des Pallières se sont installés pour vivre au milieu des enfants secourus. Ils ont obtenu la nationalité cambodgienne.

Depuis le décès de Christian des Pallières intervenu en septembre 2016, avec l'aide de tout le personnel sur place au Cambodge, Marie-France, son épouse, poursuit l'œuvre initiée ensemble.

Historiquement, PSE a démarré au Liban et une activité résiduelle y a été maintenue, Aucune action n'a été menée cette année dans ce pays.

#### **FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

L'association n'emploie en France que quatre personnes chargées notamment de suivre la collecte des fonds et de l'animation du réseau d'antennes de l'association. Elle emploie par contre près de 600 personnes au Cambodge (enseignants, assistants sociaux, employés administratifs, personnel médical, ...).

La direction de l'association et la collecte des fonds réalisée en France et dans les antennes situées à l'étranger sont assumés par des bénévoles.

Un système de reporting budgétaire mis à jour mensuellement au Cambodge tient informée la direction de l'association des évolutions de l'activité et de la réalisation des actions qu'elle a décidées.

Les dépenses réalisées au Cambodge sont exprimées en US dollars et comptabilisées sur place. L'essentiel des dons est reçu et consigné dans une comptabilité tenue en France en euros. Une fois ces deux comptabilités arrêtées, la comptabilité de l'établissement cambodgien est intégrée à la comptabilité tenue en France (après conversion en euros de la comptabilité

cambodgienne). Le bilan et le compte de résultat de l'association sont issus de cette intégration.

### **INSTALLATIONS OCCUPEES PAR L'ASSOCIATION AU CAMBODGE**

Afin de sécuriser les conditions de son activité et donc la scolarité et la formation des enfants jusqu'à leur terme, l'association a très tôt cherché à pérenniser la propriété des terrains et bâtiments sur lesquels elle accueille les enfants. Il était en effet important que celle-ci ne puisse pas être menacée.

Le droit cambodgien disposant que seuls des ressortissants cambodgiens (personnes physiques ou morales) peuvent être propriétaires de biens immobiliers situés sur son territoire, PSE a créé en 2008 une société de droit cambodgien avec des actionnaires cambodgiens, essentiellement les fondateurs, à qui a été octroyée la nationalité cambodgienne.

Cette société a pour nom *Protection et Service des Enfants Co* (PSEC). Elle est détenue à 49 % par PSE et à 51 % par les actionnaires cambodgiens. La propriété de tous les actifs immobiliers utilisés par l'association a été transférée à PSEC, à qui l'association paye un loyer pour y exercer son activité.

Les prêts consentis aux actionnaires cambodgiens pour l'acquisition initiale des terrains sont garantis par des nantissements, assurant ainsi à l'association la maîtrise des mutations futures sur les parts desdits actionnaires.

Compte tenu du caractère spécifique des immeubles qu'elle a édifiés (écoles, pensionnat, paillotes, cantines, installations d'hygiène) et du contexte général particulier au Cambodge, et à la région dans laquelle se situe le Cambodge l'association avait décidé dès le début d'adopter une politique prudente de dépréciation – à 100 % – des biens immobiliers.

Ce niveau de dépréciation a été ramené en 2011 à 80 %. Ce taux a été maintenu par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/08/2018 (cf. note 31).

### **PRECISIONS CONCERNANT L'APPLICATION DE CERTAINES PRESCRIPTIONS COMPTABLES**

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

Conversion en euro de la comptabilité tenue au Cambodge : une fois la comptabilité tenue au Cambodge arrêtée en date du 31 août, les soldes des comptes de gestion exprimés en US dollars sont convertis en euros sur la base du taux moyen de conversion et de transfert des achats de dollars en euros effectués au cours de l'exercice (taux pondéré par le montant de chaque achat). Le taux de conversion du présent exercice est le taux d'éclosion de **1 € = 1,165100 USD** (pour 1 € = **1,097044** USD au titre de l'exercice précédent). Les à-nouveaux des comptes de bilan sont repris pour leur montant historique en euro de fin d'exercice précédent. Les mouvements des comptes de bilan sont convertis au taux moyen utilisé pour la conversion du solde des comptes de gestion. Le solde de chaque compte de trésorerie est converti au taux de clôture, et l'écart par rapport à la conversion qui vient d'être indiquée est portée en gain ou perte de change. Le solde des comptes de la classe 4 est également converti au taux de clôture, et l'écart par rapport à la conversion successive de l'à nouveau et des mouvements telle que précédemment indiquée, est porté en écart de conversion actif ou passif.

Durée d'amortissements : tous les biens immobilisés depuis 2010 sont amortis en linéaire sur 3 ans en raison de l'intensité de leur utilisation et des conditions climatiques.

Contributions en nature : l'association s'est livrée pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31/08/2017 à une évaluation du bénévolat dont elle a bénéficié. Cette information est donnée au niveau du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public. Par ailleurs, l'association a bénéficié de contributions en nature (portés en compte de classe 8) pour un montant total de 304 445 € contre 23 286 € au titre de l'exercice précédent.

### Note 31 - Immobilisations

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations utilisées au Cambodge font l'objet d'un inventaire physique annuel. Le résultat de cet inventaire n'est toutefois pas rapproché du fichier comptable des immobilisations tenu en France.

#### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les 5 126 341 € portés au poste « titres de participation » sont représentatifs des apports faits par PSE à sa filiale à 49 % PSEC.

Les prêts d'un montant total de 3 114 359 € ont été, comme explicité ci-dessus, accordés par PSE aux actionnaires cambodgiens pour maintenir leur participation dans PSEC à hauteur de 51 %. Le caractère recouvrable de ces prêts est assuré par des nantissements pris sur les parts composants le capital de PSEC.

Titres et prêts sont dépréciés à hauteur de 80 % depuis 2011, comme indiqué précédemment.

Les créances rattachées à des participations correspondent aux investissements réalisés par PSEC et financés par PSE. Elles ont vocation à être incorporées au capital de PSEC.

#### Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	180 315	1 728		182 043
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>180 315</b>	<b>1 728</b>		<b>182 043</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions	13 607			13 607
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	2 925 842	289 224		3 215 066
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours		25 236		25 236
- Avances et acomptes	13 843	84 355		98 198
<b>Total</b>	<b>2 953 292</b>	<b>398 815</b>		<b>3 352 107</b>
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations	5 126 341			5 126 341
- Créances rattachées à des participations	4 247 080	471 520		4 718 600
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts	3 120 396	32 995		3 153 391
- Autres immobilisations financières	2 537			2 537
<b>Total</b>	<b>12 496 354</b>	<b>504 515</b>		<b>13 000 869</b>
<b>Total général</b>	<b>15 629 961</b>	<b>905 058</b>		<b>16 535 019</b>

**Mouvements des amortissements**

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	115 836	40 853		171 046
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>115 836</b>	<b>40 853</b>		<b>171 046</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions	13 607			13 607
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	2 537 577	255 430		2 929 596
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>2 551 184</b>	<b>255 430</b>		<b>2 943 203</b>
<b>Total général</b>	<b>2 667 020</b>	<b>296 283</b>		<b>3 114 249</b>

**Mouvements des immobilisations incorporelles**

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 180 315	+ 115 836	+ 64 479
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 1 728		+ 1 728
Dotations de l'exercice		+ 40 853	- 40 853
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 182 043	= 156 689	= 25 354

**Mouvements des immobilisations corporelles**

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 2 953 292	+ 2 551 184	+ 402 108
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 398 815		+ 398 815
Dotations de l'exercice		+ 255 430	- 255 430
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 3 352 107	= 2 806 614	= 545 493

**Mouvements des immobilisations financières**

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 12 496 354
Acquisitions	+ 504 515
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-
Valeur en fin d'exercice	= <b>13 000 869</b>

**Echéances des immobilisations financières**

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	13 000 869
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	13 000 869

**Détail des acquisitions de l'exercice**

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
<b>Concessions, brevets et droits similaires</b>			
Logiciels	1 728		
<b>Total</b>	<b>1 728</b>		
<b>Autres immobilisations corporelles</b>			
Aménagements divers	125 596		
Véhicules	47 394		
Matériel de bureau et informatique	80 960		
Matériel audio vidéo	19 789		
Autres équipements	15 484		
<b>Total</b>	<b>289 224</b>		
<b>Total général</b>	<b>290 952</b>		

**Note 32 - Stocks**

Les stocks de fournitures scolaires, riz et produits d'hygiène font l'objet d'un inventaire permanent, rapproché des existants physiques chaque fin de mois.

**Note 34 - Créances**

Les « autres créances » comprennent 363437 € de produits à recevoir sur parrainages (les prélèvements appelés fin août ne sont encaissés que début septembre).

### Note 40 - Fonds associatifs et réserves

#### Fonds propres

Les fonds associatifs n'ont connu sur l'exercice pour seules variations que l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/08/2017 décidée par l'assemblée et le résultat de l'exercice clos le 31/08/2018.

	Au 31/08/17	D +	R -	Au 31/08/18
Réserves Baisses ress. Fonct. :	5 375 500 €	550 000 €		5 925 500 €
Réserves Pour Investissements :	500 000 €	400 000 €		900 000 €
Réserves Fonds de Parrainage :	746 000 €		746 000 €	0 €
Réserves Fluctuation Cours :	1 025 000 €			1 025 000 €
Report à nouveau Cambodge :	820 102 €	33 181 €		853 283 €
Report à nouveau Liban :	441 €			441 €
Résultat de l'exercice :	1 683 181 €	850 063 €	1 683 181 €	850 063 €
Fonds de Solidarité Maladie :	0 €	200 000 €		200 000 €
Réserve Prévoyance Handicap :	0 €	500 000 €		500 000 €
Total	10 150 224 €	1 833 244 €	2 429 181 €	10 254 287 €

### Note 41 - Fonds dédiés

#### Les Fonds Dédiés comprennent :

- Le Fonds Dédié Parrainage, destiné à sécuriser le financement des programmes dans la durée,
- Le Fonds Dédié Investissements, destiné au financement des projets immobiliers, d'infrastructures ou d'acquisition de matériels décidés par le Conseil d'Administration,
- Le Fonds Dédié Projets Pilotes, destiné au financement de projets précis et limités dans le temps pour l'amélioration des programmes existants ou le développement de projets futurs.

Au 31 août **2018**, la répartition des Fonds Dédiés se présente comme suit :

	Au 31/08/17	D+	R-	Au 31/08/18
Fonds dédié Parrainage :	3 515 735 €	1 370 620 €		4 886 355 €
Fonds dédié Investissements :	311 529 €	241 975 €	311 529 €	241 975 €
Fonds dédié Projets Pilotes :	131 564 €	112 035 €	131 564 €	112 035 €
Total	3 958 828 €	1 724 630 €	443 093 €	5 240 365 €

#### Utilisation des fonds collectés :

	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2017	AJUSTEMENTS SUR EXERCICES ANTERIEURS	FINANCEM ENTS RECUS 2017-2018	DEPENSES REALISEES 2017-2018	SOLDE A FIN AOUT 2018	REAFLECT. A FIN AOUT 2018	SOLDE APRES REAFLECTATI ONS	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2018
FONDS DEDIES INVESTISSEMENTS	311 529 €	- 14 375 €	345 343 €	466 409 €	176 089 €	8 491 €	184 580 €	241 975 €
Construction école de gestion et	209 082 €	- 52 000 €	76 011 €	148 237 €	84 856 €		84 856 €	84 856 €
amélioration des systèmes d'info	- €	- 10 658 €		8 915 €	- 19 573 €	11 285 €	- 8 288 €	- €
Financement matériels et missio	14 644 €		12 500 €	5 000 €	22 143 €	- 22 143 €	- €	- €
Améliorer l'éducation en zone rurale: construction d'une école			1 584 €		1 584 €	- 1 584 €	- €	- €
Renouvellement de plusieurs bus	46 341 €			20 438 €	25 903 €		25 903 €	25 903 €
Rénovation de 3 maisons Foyer pour logement de volontaires	13 573 €	- 13 573 €		37 639 €	- 37 639 €		- 37 639 €	- €
Rénovation de 3 maisons supplémentaires pour		4 747 €	6 209 €	9 266 €	1 690 €		1 690 €	1 690 €
Aménagement d'un terrain de football en pelouse artificielle		- 3 717 €	5 424 €	1 819 €	- 111 €	111 €	- €	- €
Installation d'un laboratoire électrique pour SoT			55 473 €	54 758 €	715 €	- 715 €	- €	- €
Laboratoire de formation employées de maison			7 541 €	5 220 €	2 321 €	- 2 321 €	- €	- €
Rénovation cablage réseau informatique	27 890 €	60 826 €	39 951 €	111 348 €	17 318 €	1 584 €	18 902 €	18 902 €
Rénovation restaurant Lotus Blanc			17 650 €	9 776 €	7 874 €		7 874 €	7 874 €
Achat de Mobylettes			19 366 €	18 504 €	862 €		862 €	862 €
Rénovation de l'atelier de plomberie				9 451 €	- 9 451 €		- 9 451 €	- €
Achat d'un vehicule hybride pour formation SoT			9 600 €	7 748 €	1 852 €		1 852 €	1 852 €
Reconstruction de bâtiments sur terrain sud			74 561 €	5 189 €	69 372 €		69 372 €	69 372 €
Cafeteria Business school			13 022 €	- €	13 022 €		13 022 €	13 022 €
Pépites Solidaires			6 451 €	6 583 €	- 132 €	132 €	- €	- €
Reconstruction du studio de cinéma				2 016 €	- 2 016 €		- 2 016 €	- €
Extension de l'atelier de l'école de mécanique				4 502 €	- 4 502 €	22 143 €	17 642 €	17 642 €

	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2017	AJUSTEMENTS SUR EXERCICES ANTERIEURS	FINANCEM ENTS RECUS 2017-2018	DEPENSES REALISEES 2017-2018	SOLDE A FIN AOUT 2018	REAFECT. A FIN AOUT 2018	SOLDE APRES REAFECTATI ONS	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2018
FONDS DEDIES PROJETS PILOTES	131 583 €	4 266 €	86 030 €	92 860 €	129 019 €	- 20 260 €	91 995 €	112 035 €
Programme d'anglais	- €				- €			- €
Formation du personnel de l'Ecole de Gestion et Vente	7 465 €		- €	- 91 €	7 557 €	- 7 557 €	- €	- €
Programme de rattrapage scolaire national	10 046 €	7 742 €		14 309 €	3 479 €	- 3 479 €	- €	- €
Aide d'urgence aux communautés	47 779 €			- €	47 779 €		47 779 €	47 779 €
Aide d'urgence incendies	- €			- €	- €		- €	- €
Parrainages d'enfants sur la décharge de Takmao	13 933 €		24 316 €	41 524 €	- 3 275 €		- 3 275 €	- €
Projet SCOUT	6 115 €		6 500 €	6 312 €	6 303 €		6 303 €	6 303 €
Nouveau système d'information pour les Ressources Humaines	32 830 €		8 358 €	- €	41 188 €		41 188 €	41 188 €
Formation des étudiants de PSEI au secourisme	5 738 €			- €	5 738 €	- 5 738 €		- €
Amélioration maîtrise de l'anglais des étudiants de classes préparatoires	- €	- 3 475 €	4 410 €	- €	935 €	- 935 €		- €
Cours de soutien scolaire pour enfants des écoles publiques au CR pendant les vacances	7 676 €		7 385 €	12 510 €	2 552 €	- 2 552 €		- €
Manuel de Rattrapage scolaire 4	- €		29 561 €	17 325 €	12 236 €			12 236 €
Maths application			5 500 €	972 €	4 528 €			4 528 €

#### - Fonds dédiés pour investissements et projets pilotes (Principes appliqués)

Pour ses investissements et ses projets pilotes, l'association fait appel au mécénat et est soutenue par des entreprises, des fondations et des particuliers. Les fonds sont affectés sur demande des mécènes et / ou en concertation avec eux, à un projet donné, qui leur est présenté dans un « dossier projet », puis, à réception, comptabilisés et suivis en « fonds dédiés ».

Les fonds non utilisés dans l'exercice sont versés en fin d'exercice aux fonds dédiés correspondants. Si les charges sur un projet donné sont supérieures aux fonds collectés sur l'exercice, le déficit est prélevé sur le solde du fonds dédié figurant au bilan précédent au titre du même projet.

L'utilisation des fonds dédiés est suivie en analytique et sur une application de « gestion de projet » interfacée avec la comptabilité. Les recettes et les charges sont rapprochées en fin d'exercice pour établir le solde de chacun des fonds dédiés.

L'association se laisse aussi la possibilité de financer un projet, en complément, à partir de « fonds non affectés » (cf. ci-après).

Les mécènes reçoivent un ou des rapports intermédiaires, suivant la durée du projet, et / ou un rapport de fin de projet. Les rapports rendent compte de l'exécution du projet et, entre autres, des coûts réels par rapport au budget initial ou révisé.

A la clôture du projet, si des fonds excédentaires sont constatés, les sommes restantes sont réaffectées à un autre projet :

- par l'association elle-même, de son propre chef, pour les « fonds [initialement] non affectés » ;
- après accord du ou des mécènes concernés. En cas de refus de leur part, les sommes excédentaires leur sont restituées.

#### - Fonds dédiés parrainage (Fonds de parrainage)

Les missions sociales de l'association (ses programmes) sont financées, pour l'essentiel par les parrainages. Pour compléter, l'association fait appel au mécénat et collecte des fonds qu'elle appelle « financement de programmes », affectés au financement d'un programme donné. Les mécènes reçoivent une description du programme et sont informés de l'évolution du programme et de ses coûts.

Le suivi de l'affectation est réalisé en analytique et par la même application que pour les financements de projets. L'affectation des fonds se fait en totalité sur l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

L'association a créé un « fonds de parrainage », fonds dédié, destiné à assurer la pérennité du financement des missions sociales dans le temps.

- Si, sur un exercice, la somme des fonds collectés au titre du parrainage et du « financement de programmes » excède les charges des missions sociales, l'excédent est reversé au « fonds de parrainage ».
- Si le financement est insuffisant sur un exercice, il est, à l'inverse, fait appel, sur l'exercice correspondant, au fonds de parrainage pour couvrir les charges.

Le fonds de parrainage peut aussi, être alimenté par des dons affectés, à la demande des donateurs, à ce fonds (financement des missions sociales dans le temps).

Le fonds de parrainage est suivi comme les autres fonds dédiés.

#### **- Fonds « non affectés »**

L'association reçoit aussi des fonds pour lesquels le donateur ne demande pas une affectation particulière et fait confiance à l'association pour les affecter en fonction des priorités. Ces « fonds non affectés » font l'objet soit d'une affectation en cours d'exercice à un projet d'investissement ou un projet pilote donnés, en fonction des besoins (comme évoqué ci-dessus) soit en fin d'exercice par affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale.

### **Note 43 - Dettes**

Au Cambodge, la comptabilité est tenue à jour des encaissements et décaissements. Pour les besoins du reporting mensuel, il est toutefois fait un point sur les décaissements à intervenir sur le mois M+1 et se rapportant au mois M, lesquels sont constatés en fin de mois M en dette. L'intégralité de ces dettes, quelle que soit leur nature, est portée en « dettes fournisseurs »

### **Note 50 - Produits d'exploitation**

Dons : les sommes reçues au Cambodge proviennent de la collecte locale aussi bien que des virements effectués par certaines antennes directement à Phnom-Penh.

### **Note 53 - Produits financiers**

L'augmentation des produits financiers tient à une meilleure rentabilité des disponibilités au cours de l'exercice (due en partie à l'accroissement de la trésorerie), et au gain réalisé sur la cession d'une partie des valeurs mobilières de placement. Les gains de change proviennent de la conversion en euros des disponibilités en dollars au 31/08/2018. Ils étaient constatés en écarts de conversion passif au 31/08/2017.

### **Note 54 - Charges financières**

Les charges financières comprennent une dotation pour dépréciation des immobilisations financières de 401 906 € dont 366 005 € au titre des prêts concernant PSEC (cf. Note 31) et 35 901 € au titre de prêts aux familles à qui PSE avait procuré un abri dans le cadre du projet STEP.

**Note 60 - Autres informations**

1°) Affectation des fonds versés par les antennes hors France

SYNTHESE ANTENNES HORS France	2017-2018
<b>PSE SUISSE</b>	
Parrainages	138 163 €
Financement des programmes	47 733 €
Financement de cours supplémentaires élèves PSE en écoles extérieures	5 367 €
Projet de rénovation des infrastructures de réseau informatique	6 922 €
Projet d'aménagement d'une cafeteria pour l' Ecole de Gestion et Vente	12 978 €
PSE SUISSE	211 162 €
<b>PSE LUXEMBOURG</b>	
	*
PSE LUXEMBOURG	*
* Le virement de PSE Luxembourg de 109 113,30 € est parvenu postérieurement à la date de clôture des comptes	
<b>FÜR EIN KINDERLÄCHELN ( Allemagne)</b>	
Parrainages	26 096 €
Financement du programme de rattrapage scolaire au centre	2 695 €
Financement de cours d'anglais intensif pour les étudiants de l'EGV	4 395 €
Pelouse artificielle pour le terrain de football du centre PSE	5 406 €
Projet de rénovation des infrastructures de réseau informatique	11 228 €
FÜR EIN KINDERLÄCHELN ( Allemagne)	49 820 €
<b>PSN (Espagne)</b>	
Parrainages	71 023 €
Financement du programme camp d'été	93 534 €
PSN (Espagne)	164 557 €
<b>AB PSE ( Belgique)</b>	
Parrainages	28 251 €
Financement des manuels de rattrapage de 4e année	7 037 €
AB PSE ( Belgique)	35 288 €
<b>FCS (Grande-Bretagne)</b>	
Parrainages	41 140 €
Financement du programme camp d'été	
Financement d'élèves sur la décharge de Takmao	
Reconstruction d'un bâtiment sur terrain du centre PSE	12 439 €
Financement du programme PMI	17 691 €
Financement du programme Hébergement Internat	2 527 €
FOR A CHILD's SMILE (Grande-Bretagne)	73 797 €
<b>FCS USA</b>	
Parrainages	8 209 €
Financement du programme hébergement internat	20 738 €
Financement du programme école audiovisuel	4 018 €
FOR A CHILD's SMILE (USA)	32 964 €
<b>PSE HONGKONG</b>	
Parrainages	17 454 €
Projet de construction de l'Ecole de Gestion et Vente	25 922 €
Reconstruction d'un bâtiment sur terrain du centre PSE	61 868 €

Financement du programme d'enseignement Ecole de Gestion et Vente	8 814 €
Financement du programme hébergement internat	762 €
Financement du programme Centre de Services Communautaires	10 023 €
Financement du programme de soutien des familles	8 641 €
PSE HONGKONG	133 484 €
<hr/>	
TOTAL ANTENNES ETRANGERES	701 074 €

## 2°) Effectifs

Les effectifs en France ont été de 4.1 ETP au titre de l'exercice (comme l'exercice précédent).

les effectifs 2017-2018 au Cambodge ont été de 593 salariés dont 542 Cambodgiens, 15 expatriés (7 en contrat VSI et 8 en contrat local) et 36 volontaires (21 Cambodgiens et 15 expatriés).

## 3°) Engagements hors bilan

Les salariés de PSE sont assurés auprès d'une compagnie pour les dommages qu'ils subiraient du fait d'accidents survenus à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

En l'absence de système public de couverture maladie au Cambodge, PSE s'est engagée envers les salariés qu'elle emploie sur place, à leur rembourser, à hauteur de 80 %, leurs frais médicaux (consultation, médicaments, hospitalisation) sous réserve d'un accord préalable de son service médical.

En l'absence de données statistiques permettant une extrapolation de cette charge, en fonction notamment de l'âge et du nombre prévisible de salariés, il n'est pas actuellement possible de chiffrer une provision correspondant à cet engagement.

## 4°) Contributions en nature

Les contributions en nature représentent un montant de 644 116 €. Elles sont mentionnées au pied du compte de résultat. Des précisions sur leur valorisation sont données dans l'annexe au CER.

## Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations	5 126 341		5 126 341
Créances rattachées à des participations	4 718 600		4 718 600
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts	3 153 391		3 153 391
Autres immobilisations financières	2 537		2 537
Usagers et comptes rattachés	19 198	19 198	
Comptes affiliés			
Autres créances	528 186	528 186	
<b>Totaux</b>	<b>13 548 253</b>	<b>547 384</b>	<b>13 000 869</b>

**Echéance des dettes**

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	264 801	264 801		
Dettes fiscales et sociales	53 134	53 134		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	109 060	109 060		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>426 995</b>	<b>426 995</b>		



## ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

### A. METHODE D'ELABORATION DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

#### 1) Définition des missions sociales de l'association

POUR UN SOURIRE D'ENFANT (PSE par la suite) a pour objet l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux (statuts, article 2).

Elle mène son action au Cambodge où elle recueille les enfants de tous âges, les plus déshérités, en vue de les soustraire à la misère, de leur donner une éducation et de les former ensuite à un métier leur permettant de vivre dignement.

Pour cela, elle a mis en place au fil des années les programmes suivants :

- **centre de rattrapage** : a pour objectif de donner aux enfants le niveau nécessaire pour accéder aux programmes de formation professionnelle ;
- **formation professionnelle** : comprend différents instituts formant les enfants aux métiers dont l'économie du Cambodge a besoin (tourisme, commerce, bâtiment, réparation véhicules...)
- **scolarité extérieure** : permet à des enfants de suivre leur scolarité dans les structures de l'éducation nationale cambodgienne mais à un rythme plus soutenu et en bénéficiant d'un encadrement personnalisé ;
- **hébergement** : certains enfants sont hébergés par PSE, soit qu'ils habitent loin de leur lieu d'étude, soit qu'un éloignement de leur famille a semblé plus propice à leur épanouissement ;
- **programmes spécialisés** : vont du soutien psychologique, à l'aide aux familles et comprennent notamment un programme destiné à prendre en charge des enfants présentant des déficiences particulières ;
- **centre de services communautaires** : regroupe les charges engagées pour faire fonctionner les services de proximité rendus par PSE aux familles (paillotes, soins de première urgence, garderie d'enfants, ...).

#### 2) Définition des ressources issues de la générosité publique

PSE sollicite la générosité publique de diverses manières. Tout d'abord, des manifestations publiques sont organisées pour présenter l'association, ses réalisations et ses projets. Ensuite, l'association envoie tous les trimestres des nouvelles sur l'activité au Cambodge aux parrains et ponctuellement des courriers aux autres donateurs. Enfin, il est possible de faire un don à PSE par l'intermédiaire de son site internet.

Le financement des **programmes** repose pour une grande part sur les parrainages, c'est-à-dire l'engagement pris par chaque donateur de verser régulièrement une somme destinée à couvrir les besoins de l'association pour venir en aide à un enfant (pris génériquement, le don n'ayant pas vocation à créer un lien direct entre le parrain et un enfant nommé désigné). Les parrainages sont des dons affectés.

Des dons ponctuels, affectés ou non, sont reçus sur internet et lors des manifestations.

Les **projets** sont financés par des dons que l'association a suscités via une démarche individuelle ou une manifestation publique. Il s'agit de dons affectés. S'ils sont insuffisants pour couvrir intégralement le coût d'un projet, des dons non affectés sont utilisés pour compléter les dons affectés.

Pour la première fois, il avait été décidé, au 31/08/2017, de considérer comme *Autres fonds privés* (2.) (et non comme *Ressources collectées auprès du public*) les dons reçus à l'issue d'une démarche particulière réalisée par l'association auprès d'associations, fondations, entreprises, ou particuliers en vue du financement des projets, des investissements ou de programmes dont les parrainages ne permettent pas la couverture de l'intégralité des coûts. La démarche est la suivante : sur décision du conseil d'administration, un dossier est préparé, des contacts sont pris en vue de présenter la dépense à couvrir, puis des comptes rendus d'avancement du projet, de l'investissement ou du programme à financer sont régulièrement adressés aux donateurs.

Au vu du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, il est apparu que la qualification de mécénat devait être donnée à ce type de ressources. Or d'après l'article 432-2 de ce règlement, le mécénat relève des « produits liés à la générosité du public ». Dans ces conditions, et en vue de permettre la comparabilité d'un exercice à l'autre requise par ce nouveau règlement, il a été décidé de revenir sur le reclassement opéré au 31/08/2017 des ressources de mécénat en *Autres fonds privés* (2.). Elles ont été repositionnées au 31/08/2018 en *Ressources collectées auprès du public*. Le tableau figurant au B. 2) ci-dessous permet la comparaison avec l'exercice précédent.

D'autre part, au 31/08/2017, avaient été considérés comme *autres produits liés à l'appel à la générosité du public* (1.2) la participation demandée à certaines familles aux frais de scolarisation des enfants et à la distribution de riz (familles qui sont parvenues à sortir de la plus grande misère). Ces ressources (*autres ressources privées* sur le tableau figurant au B. 2) ci-dessous) ont été rattachées au 31/08/2018 aux *Autres produits* (4.).

### 3) Principe d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emplois

Les ressources collectées auprès du public sont prioritairement utilisées pour la réalisation des missions sociales.

Les « autres produits » sont constitués par :

- La vente d'objets en France ou au Cambodge (boutique du centre de Phnom Penh) ;
- La vente des prestations de restauration, d'hôtellerie, de coiffure, de réparation mécanique, de couture réalisées au Cambodge par les élèves de l'Institut PSE ;
- Les intérêts produits par les disponibilités financières libellées en dollars ;
- Des gains de change (les pertes de change figurant parmi les frais de fonctionnement) ;
- Les *autres ressources privées* évoquées ci-dessus.

Les coûts des ventes étant compris parmi les coûts des missions sociales, les ventes d'objets et de prestations sont affectées aux « missions sociales ». Il en est de même des *autres ressources privées*.

Les produits financiers sont affectés aux frais de fonctionnement.

## B. NOTES SUR LES DIFFERENTES RUBRIQUES

### 1) Emplois

#### a) Principes

Les **frais d'appel à la générosité du public** sont constitués par les frais engagés pour la réalisation des manifestations (en France et au Cambodge) et des tournées, les coûts d'impression et d'envoi du journal envoyé aux parrains, les frais liés au site internet.

Les **frais généraux** regroupent les frais de fonctionnement du siège de l'association à Versailles (personnel, frais relatifs aux locaux), les dépenses de communication et de conseil, les frais bancaires, les frais de déplacement, les honoraires, les frais postaux et de télécommunication encourus en France, les pertes de change.

Les autres charges supportées par l'association concourent directement à la réalisation des **missions sociales** qu'elle s'est assignées.

b) Missions sociales

		<b>2017/2018</b>		<b>2016/2017</b>
Centre de rattrapage	12,19%	634 754	23,96%	1 208 003
Formation professionnelle	34,65%	1 805 204	24,10%	1 215 003
Scolarité extérieure	37,27%	1 941 272	34,99%	1 764 005
Hébergement & autres programmes	7,09%	369 219	7,48%	377 001
Programmes spécialisés	3,40%	176 953	3,33%	168 001
Centre de Services Communautaires	5,41%	281 776	6,15%	310 001
		-----		-----
		5 209 151		5 042 014
Dotations aux amortissements		447 108		335 456
		-----		-----
		5 656 259		5 377 470

Sur l'exercice 2016/2017 le coût des classes passerelles et préparatoires aux enseignements professionnels était compris dans celui des Centres de rattrapages. Ces classes ont été rattachées sur 2017/2018 à l'Institut PSE (Formation professionnelle).

c) Frais de recherche de fonds

	<b>2017/2018</b>	<b>2016/2017</b>
Frais de tournée	5 744	41 753
Frais de manifestations	14 229	58 880
Journal PSE	71 183	36 508
Frais de site	9 385	7 457
	-----	-----
	100 541	144 598

Les frais de tournée de l'exercice 2016/2017 comprenaient les frais de réception pour un total de 33 896 €, engagés au moment de la sortie du film les Pépites et pour la soirée de gala du 30 mars 2017.

Au titre de l'exercice 2017/2018, il n'a pas été organisé de manifestations significatives au Cambodge, notamment de journée annuelle PSE au stade olympique de Phnom Penh.

Les frais de journal PSE 2017/2018 comprennent les coûts de 5 envois, contre 3 envois au titre de 2016/2017.

## 2) Ressources

		2017/2018		2016/2017
Dons privés non affectés	14,07%	1 193 069	18,67%	1 618 316
Parrainages	57,45%	4 872 251	54,66%	4 736 627
Dons pour financement des programmes	16,61%	1 408 258	17,05%	1 477 458
Dons pour le fonds de parrainage	0,00%	0	0,00%	0
Dons pour investissements et projets	5,11%	432 997	4,50%	389 984
Donations & Legs	0,20%	16 643	0,00%	0
Autres ressources privées	1,29%	108 977	1,92%	166 408
Subventions publiques reçues	0,00%	0	0,07%	6 000
Revenus générés par l'association	2,88%	243 827	2,42%	210 071
Gains de change & produits financiers	1,68%	142 220	0,37%	32 362
Produits divers	0,73%	62 233	0,33%	28 730
		-----		-----
		8 480 473		8 665 956

## 3) Autres points

Variation des fonds dédiés cf. annexe au bilan et au compte de résultat note 41

Acquisitions d'immobilisations cf. annexe au bilan et au compte de résultat note 31

## 4) Valorisation du bénévolat

L'évaluation des contributions volontaires en nature est calculée de la façon suivante :

### Pour les activités bénévoles :

Ainsi que le préconise la doctrine comptable, les temps passés par les membres élus du Conseil d'Administration et du Bureau sur les tâches directement liées à leur mandat (président, trésorier etc.), tant au niveau national que dans les antennes locales, sont exclus du calcul. En effet, bien que leur exercice ne soit pas rémunéré chez PSE, ces fonctions ne pourraient être confiées à du personnel salarié. Il y a lieu toutefois de noter qu'au cours de l'exercice 2017/2018 le conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises (dont une fois sur deux jours) pour une durée totale de 32 heures et le bureau à 6 reprises pour une durée totale de 48 heures. D'autre part, les membres du Conseil d'Administration ont passé au cours du même exercice près d'une vingtaine de semaines à Phnom Penh en mission sur le site de l'association.

Ne sont donc valorisés que les temps passés par :

- Les bénévoles étant intervenus de manière régulière au siège de l'association ;
- Les experts et formateurs étant intervenu au Cambodge ;
- Les bénévoles des antennes françaises et à l'étranger mobilisés sur des évènements locaux de collecte de fonds ;
- Les animateurs et encadrants du programme « Camps d'été » au Cambodge.

L'approche adoptée est celle du calcul d'un « coût de remplacement », c'est-à-dire, ce qu'il aurait fallu payer pour obtenir le même service en faisant appel à un salarié ou un professionnel.

Type de bénévolat	Prestation effectuée	Méthode de calcul de la valorisation	Montants estimés	Nature du coût remplacé
Bénévoles au siège de l'association	8,5 journées / semaines	Pour chaque bénévole : SMIC x nb heures. Sauf bénévoles comptabilité et webmaster : SMIC x 1,5	67 725 €	Frais de fonctionnement
Experts et formateurs au Cambodge	21 missions de deux semaines en moyenne	Pour chaque mission : SMIC x 2 x nb heures	41 087 €	Missions sociales
Bénévoles des antennes françaises et étrangères et organisateurs de soirées de tournée	19 antennes en France et 8 à l'étranger disposant d'un « noyau dur » de 5 à 30 bénévoles et organisant 2 à 25 événements dans l'année selon les antennes. Chaque bénévole participe en moyenne à la moitié des événements de l'antenne et y passe 1,5 jours. Auxquels s'ajoutent 5 équipes de 7 personnes en moyenne ayant organisé des soirées de tournée de la fondatrice, hors antennes.	Pour chaque antenne : SMIC x nb de bénévoles x nb heures par événement x (Nb événements / 2)	201 259 €	Frais de collecte
Animateurs des camps d'été	200 animateurs ayant passé 3 semaines du mois d'août 2018 au Cambodge.	SMIC Cambodge x nb d'animateurs x nb d'heures	29 600 €	Missions sociales
<b>TOTAL</b>			<b>339 671 €</b>	

Une journée = 7h

Le taux horaire retenu pour les calculs est le SMIC brut chargé.

Taux horaire SMIC brut : 9,76€ en 2017 et 9,88€ en 2018, soit une moyenne de 9,84€ du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018.

SMIC brut x 1 : charges de 14%

SMIC brut x 1,5 : charges de 38%

SMIC brut x 2 : charges de 42%

SMIC brut au Cambodge : 170\$ (source Ministère du Travail du Cambodge, année 2018).

Le résultat de la valorisation du bénévolat est en hausse de 34% par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique par :

- Le temps passé des bénévoles des antennes étrangères et des organisateurs de soirées de tournée hors du périmètre des antennes, qui n'avait pas été valorisé l'an dernier ;
- Une nouvelle antenne en France, Amiens (pas encore constituée en association mais avec une équipe dynamique, déjà active et durable) ;
- L'augmentation du taux horaire

#### Pour les prestations en nature :

KEA & Partners : une mission de mécénat de compétence en France, avec une mission au Cambodge : 24 256 €

Equancy : une mission de mécénat de compétence en France : 8 792€

Schneider Electric : mise à disposition de compétences au Cambodge (PSE-Institut) : 265 614,00 €

Capdevielle traiteur : don des prestations service diner gala aquitaine 5783€